

# Déposer une Autorisation d'Urbanisme via la Saisine par Voie Électronique (SVE)

## Pré-requis :

- disposer d'une connexion internet et d'un navigateur à jour.
- disposer des pièces constituant la demande d'Autorisation d'Urbanisme au format **pdf de préférence**, jpg ou png (taille de fichier maximale autorisée 10 Mo / fichier)

## Portail NetSVE

Ce portail est fonctionnel pour le dépôt de dossiers sur les 8 communes suivantes :  
Guerlesquin, Morlaix, Plougasnou, Plounéour-Ménez, Plourin-Les-Morlaix, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Martin des Champs et Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

<https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>



Deux solutions pour se connecter au portail NetSVE :

- \* une connexion **FranceConnect** : cliquer sur le bouton



En utilisant FranceConnect, les informations personnelles de la connexion seront pré-saisies dans le dossier.

- \* se créer un compte sur le portail NetSVE

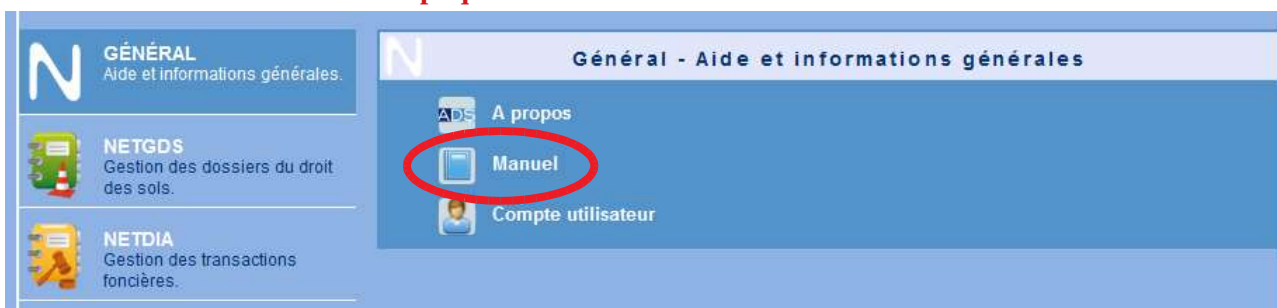
→ ce compte sera valable pour les dossiers déposés sur l'une des 5 communes citées précédemment.  
Pour se créer un compte, cliquer sur **Je souhaite créer mon compte** : une adresse mail valide ainsi qu'un mot de passe sont à renseigner.

Un mail de validation sera adressé pour confirmer l'adresse mail saisie.

Une fois identifié, 3 menus sont accessibles sur la gauche :



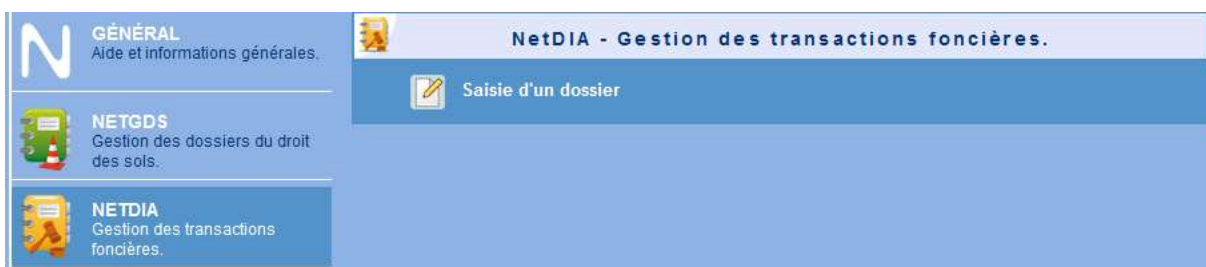
**1** GENERAL :  
contient notamment le **Manuel expliquant la saisie de dossier dans le module NetSVE**



**2** NETGDS :  
Permet au pétitionnaire de saisir les autorisations d'urbanisme suivantes :  
CUa, CUb, DP, PA, PD, PC et PCMI.



**3** NETDIA :  
Permet au pétitionnaire de saisir les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) :



Pour plus de précision sur la saisie de dossier dans NetSVE, se reporter au **Manuel** de l'onglet **Général** ci-dessus.